

---

Extrait d'une lettre du représentant Thirion, datée de Sablé, informant le comité de salut public du repli des armées sur Angers, en annexe de la séance du 15 brumaire an II (5 novembre 1793)

Didier Thirion

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Thirion Didier. Extrait d'une lettre du représentant Thirion, datée de Sablé, informant le comité de salut public du repli des armées sur Angers, en annexe de la séance du 15 brumaire an II (5 novembre 1793). In: Tome LXXVIII - Du 8 au 20 brumaire an II (29 octobre au 10 novembre 1793) p. 445;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1911\\_num\\_78\\_1\\_41656\\_t1\\_0445\\_0000\\_5](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_78_1_41656_t1_0445_0000_5);

---

Fichier pdf généré le 21/02/2024

les prendre et à donner des bons payables sur la caisse du payeur général, dès que les fonds auront été faits à cet égard. J'espère que vous adopterez cette mesure, car il nous faut de la cavalerie, et lorsque cette expédition qui, je crois, ne sera pas longue, sera terminée, ces chevaux nous seront très utiles pour les remontes de nos armées.

« J'ignore quel est le nom de celui de nos collègues qui ont (*sic*) été envoyés dans le Morbihan, mais j'ai cru devoir vous faire passer l'extrait d'une lettre de Vannes, sans date, adressée au citoyen Becherel, médecin. Je ne me permettrai aucune réflexion sur ce qu'elle contient, je me borne à vous la faire passer, ce sera à vous de juger si on emploie toute l'énergie convenable dans un pays où le fanatisme et la malveillance ne sont pas sans partisans.

« Je vous adresse également la lettre que m'a écrite le citoyen Chevalier, de Cherbourg (1), excellent patriote, que j'ai chargé de m'instruire de tout ce qui se passerait dans cette ville. Vous verrez par les détails qu'il me donne les justes reproches qu'il fait au commandant des mouvements de ce port. J'écris à mon collègue Le Carpentier à ce sujet et je lui commande de le suspendre provisoirement.

« J'espère avoir sous peu quelques nouvelles heureuses à vous annoncer.

« Salut et fraternité.

« GARNIER DE SAINTES. »

« P. S. Depuis ma lettre écrite, le citoyen Humbert, colonel du 18<sup>e</sup> bataillon d'infanterie, vient de me faire une déclaration qui a bien du rapport avec les réflexions que je vous ai communiquées relativement au projet combiné des révoltés avec les Anglais. Vous verrez le degré de crédibilité que vous devez y ajouter, mais, par précaution, je vais l'envoyer à mon collègue Le Carpentier et lui recommander de se tenir plus particulièrement sur ses gardes. Il serait bien essentiel qu'il y eût quelques forces de plus dans ce département. »

## XVII.

*Garnier de Saintes, représentant du peuple près l'armée des Côtes de Cherbourg, au comité de Salut public (2).*

« Avranches, le 7 du 2<sup>e</sup> mois de l'an II de la République.

« J'apprends dans ce moment, citoyens collègues, que les brigands se sentant pressés de toutes parts, se retranchent dans Laval, ont déjà coupé les ponts, se renforcent de tous les fanatiques qui affluent dans cette ville criminelle, font de fréquentes sorties pour se procurer des subsistances et paraissent décidés à s'y défendre. Mais cette résistance, j'espère, ne sera pas de durée, de grandes forces se lèvent de toutes parts; je suis parvenu à avoir des subsistances.

« Le général Rossignol part de Rennes et vient se réunir avec nous. Nous allons concerter nos mesures pour ceindre Laval et j'espère que nous

exterminerons en peu les restes de cette horde de brigands.

« Il faut que nous prenions des mesures pour qu'il n'en échappe aucun et qu'ils subissent tous la peine de leurs forfaits. Certes, il ne dépendra pas de moi que la chose ne soit ainsi, car mes dispositions tendent toutes à ce but, mais il n'y a encore aucun plan d'arrêté parce que toutes les forces ne sont pas à Rennes et que les généraux ont besoin de se concerter : ils doivent le faire avec d'autant plus de confiance qu'ils savent que je suis bien disposé à les seconder.

« Salut et fraternité.

« GARNIER DE SAINTES. »

## XVIII.

*Extrait d'une lettre du représentant du peuple Thirion, à Sablé, au comité de Salut public (1).*

7 brumaire an II.

Il annonce qu'après un long combat, les brigands ont repoussé l'armée de Château-Gontier et forcé le général Du Courmet à se replier sur Angers.

## XIX.

*Un des représentants à Brest au comité de Salut public (2).*

« Vannes, 8<sup>e</sup> jour du second mois de l'an II.

« Je suis encore à Vannes, citoyens collègues; ma présence y est indispensable pour quelques jours, afin de régénérer complètement le département du Morbihan qui était en proie au fanatisme, au fédéralisme et où le peuple était dans la plus grande oppression. J'ai eu de la peine à ranimer l'esprit public dans Vannes, mais il commence à renaître : municipalité, garde nationale, comité de surveillance, district, département, tribunaux, tout va être purgé des fédéralistes, et partant des sans-culottes bien épurés sont et seront mis en activité.

« Quant à la Vendée, vous verrez par les deux lettres dont je vous envoie copie, l'une de Rennes, l'autre de Nantes, où nous en sommes. Je n'ai pas eu de devoir renvoyer un seul soldat de la réquisition momentanée faite pour les dangers où l'on supposait le Morbihan. La proximité de Noirmoutier et de Rennes, la nécessité d'appuyer d'une force imposante les réformes à faire dans ce département, tout m'a déterminé à y conserver les forces appelées à sa défense.

« J'attends pour demain l'armée de 1,200 à 1,500 hommes de Brest. Je fais dresser un état des hommes les plus en état de marcher et je vais en faire partir 1,500 à 2,000 pour Rennes. Rossignol est dans cette dernière ville.

« Un mouvement contre-révolutionnaire s'est manifesté à Bannalec; les jeunes gens des cam-

(1) Archives du ministère de la guerre, armée de l'Ouest, carton 5/5, liasse 1.

(2) Aulard : *Recueil des actes et de la correspondance du comité de Salut public*, t. 8, p. 107, d'après l'original qui se trouve dans la collection de M. Étienne Charavay.

(1) Nous n'avons pas retrouvé ces pièces.

(2) Archives du ministère de la guerre, armée des Côtes de Cherbourg, carton 5/17, liasse 2.